

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1^{er}.e signataire : Stéphane Haefliger PDC

Date du plénum : mardi, ~~12 avril~~ 2022 22.02

Sujet : Maisons de quartier



1 VIVRE ENSEMBLE

- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants
- Développer l'accueil extra-scolaire (UAPE - Agapanthe)
- Développer les maisons de quartier
- Coordonner la politique des aînés

Tel que décrit le plan de législature 2021/2024 de la municipalité présentée au Conseil général courant 2021, le développement des maisons de quartiers fait partie intégrante des objectifs de l'exécutif.

Platta, quartier familiale, solidaire où il fait bon vivre à la chance d'avoir un outil de travail tel que l'historique maison de quartier appelée « Pavillon ». Ce nom tient son origine de la construction du barrage de la Grande-Dixence, en effet ce n'est rien d'autre qu'une cabane de chantier.

Son utilité est tout simplement vitale pour l'ensemble de la vie de quartier ; Fête du Quartier, Noël de Platta, Halloween des enfants, Brocante, cours privé (yoga, danse, etc.), location (Baptême, mariage, etc.) mais aussi un lieu de rencontre privilégié pour l'Association de Platta Solidaire qui amène un réseau de bénévoles et de soutien aux personnes dans le besoin. Le tout avec un soutien des différents dicastères de la Ville que le comité de Platta remercie pleinement.

Le comité de Platta, regroupant plus d'une dizaine de membres multigénérationnelles, travaille au bien vivre ensemble, à son animation et à la promotion de ses atouts.

De ce fait, cet espace est primordial pour le quartier et pour son avenir. L'échange intergénérationnel et multiculturel a besoin de cet outil, surtout dans la mesure où le centre RLC va quitter le giron du Nord de la Ville. Force est de constater que l'investissement consenti à la Salle des Scorpions à Châteauneuf porte déjà ses fruits, et est déjà un relais important pour la vie de quartier.

Plusieurs rénovations/entretiens ont déjà eu lieu de la part du Service des Bâtiments et Construction ces dernières années : Chauffage à Gaz, cuisine, armoires encastrées, ... Malgré ces investissements, il est clair que les années de bons et loyaux services des locaux commencent à montrer des signes de vieillissement saisissant : Stores en toile usagés, toiture qui fuit, cave souillée, colocation avec d'agréables souris, ... et que dire de cette surface de toiture plein Sud non valorisée (potentiel de production photovoltaïque d'environ 5'600 kWh/an).

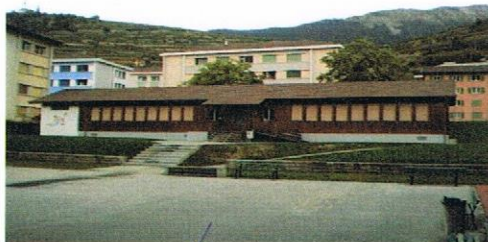
Nous souhaitons que la municipalité garantisse un avenir à Platta, à ses habitants, et à ses enfants. Le pavillon et sa place de jeux sont les points névralgiques d'un quartier familiale dont une grande partie à revenu modeste en a besoin. Cette espace vert et dégagé dans le bâti actuel doit être valorisé ou plutôt revalorisé.

Toutefois cette thématique ne peut se limiter à un seul et unique quartier, mais doit être intégrée dans une vision globale des maisons de quartiers et une planification en lien avec ce développement est attendu. Nous ne pouvons malheureusement que dupliquer cette problématique aux autres quartiers. Alors que certaines structures sont actuellement fermées (Blancherie), certaines n'ont simplement aucune structure (Pont-de-la Morge, Uvrier, ...).

Par ce postulat, nous demandons que la municipalité réalise pour chaque quartier :

- **une analyse des besoins (associations et sociétés locales),**
- **un état des lieux des locaux existants avec leur état de vétusteté,**
- **une recherche de locaux potentiellement exploitables**

Sur cette base, il sera établi un plan d'action accompagné d'une planification financière.



Stéphane Haefliger